

Centre de Loisirs de Chantemerle Mercredis de Mai 2024

<u>Thématique</u> : *la fête*

	Mercredi 15 mai		Mercredi 22 mai		Mercredi 29 mai	
Club Arts Plastiques Animateurs : Cathy Nature et Angèle Picasso	Création de dame nature	Préparation tableau	Création de fleurs	Crée ton fond	Création de papillons	Crée ton fond (suite)
Club environnement Animateur : Robert Crusoé (Club réservé +6ans)	En fonction de la météo : - réhabilitation de l'espace cabane - reporter nature - création d'un jardin potager - enrichir le cabinet de curiosité					
Club l'atelier des petits cuistots Animatrice : Nathanaëlle Lignac	Création de ton livre de cuisine + recette : « salade de fruit »		Cuisine : Salade de fruit		Recette : « gâteau poire chocolat »	
Club zen et Imaginaire Animateurs: Jessicachou Catia doudou	Création de ta carte nature		Création d'une affiche nature		Yoga dance	
Club sports et jeux extérieur : Animateurs : Arthur Parker Simon Nadal	Thèque Nature		Attrapes-drapeaux		Initiation cirque	



Centre de Loisirs de Chantemerle Mercredis de Mai 2024

HORAIRES D'ACCUEIL

13H30-14H / 16H30-18H30

(18h30 est le dernier délai pour récupérer votre enfant, dans le cas exceptionnel où vous ne pouvez pas respecter cet horaire, merci de prévenir le centre par téléphone).

N°06 32 63 41 08

Objectifs éducatifs généraux Ville de NIORT PEDT 2023-2026

Objectifs généraux Les enjeux 1.1 Améliorer le climat scolaire 1. Favoriser la complémentarité 1.2 Favoriser la réussite de des actions péri-extra-scolaires 1.3 Soutenir la parentalité 2.1 Renforcer l'accueil des enfants de maternelle 2 Diversifier les modes d'accueil 2.2 Conforter le fonctionnement des enfants des accueils collectifs de mineurs 2.3 Favoriser l'intégration des enfants à besoins particuliers 3.1 Eduquer à la citoyenneté 3 Développer la qualité éducative 3.2 Promouvoir la santé des actions 3.3 S'émerveiller et découvrir de nouvelles pratiques

De 13h30 à 14h : Temps calme, sieste

De 14h à 16h : Activités

De 16h à 16h30 : Goûter

De 16h30 à 18h30 : Garderie

PREVOIR:

Merci de marquer les vêtements de vos enfants

Aucun médicament ne sera donné sans ordonnance médicale

Ne pas hésiter à nous signaler le moindre problème